

DECRET N° 2011-791 DU 06 DECEMBRE 2011

portant nomination de Monsieur **Jean-Pierre Adelui EDON** en qualité de Chef du Protocole du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation, et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Vu** l'arrêté n°2007-230/PR/CAB/DC/SA du 30 juillet 2007 portant nomination Monsieur Jean-Pierre Adelui EDON en qualité de Chef du Protocole du Président de la République ;
- Vu** les nécessités de service ;

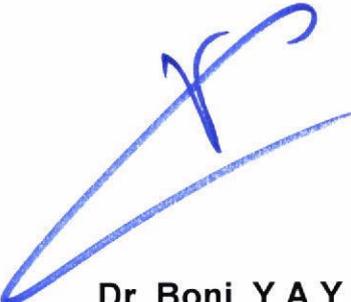
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Jean-Pierre Adelui EDON** est nommé Chef du Protocole du Président de la République.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles de l'arrêté n°2007-230/PR/CAB/DC/SA du 30 juillet 2007, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 décembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPDDDS 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3-
UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 1 01 JO 1.-